



# Compte rendu AG 1<sup>er</sup> Décembre 2018

Complexe Sportif des Glaisins - Rue de la Frasse - ANNECY-LE-VIEUX  
à 17h30

Avant de débiter l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du CSAV-AVIRON, un émargement de la fiche de présence est effectué afin de valider le quorum. Le quorum est validé à 17h55 avec 49 votants présents ou représentés pour 148 potentiels.

## Ordre du jour :

- Présentation du bilan/rapport moral et sportif, suivi du vote,
- Présentation du bilan/rapport financier, suivi du vote,
- Renouvellement des membres du Comité Directeur, démissionnaires ou en fin de mandat
- Questions diverses.
  - Présentation du nouveau site Internet
  - Présentation des conclusions de l'étude SPORT NOVA
  - Augmentation du prix des cotisations.

## Rapport moral

Le président prend la parole pour rappeler le contexte de l'AG. Elle s'inscrit dans la continuité de la dynamique engagée par le club au terme de l'AG de novembre 2017. L'objectif était de mettre en oeuvre le projet voté alors. Une année a été nécessaire pour engager cette procédure. Notamment parce que le club bénéficie d'un accompagnement par « ADISES ACTIVE », qui n'a commencé qu'en septembre, pour structurer de la manière la plus cohérente possible sa gestion associative.

Cette année coïncide également avec le désengagement progressif du CNDS auprès des clubs et la réflexion nécessaire sur notre autonomie financière (repositionnement des collectivités partenaires, besoin de renouvellement constant du matériel, formalisation d'une approche proactive des partenariats privés...).

Ensuite, face aux enjeux de partage de l'information en interne et de visibilité du club par son environnement sportif et institutionnel, il était crucial pour le club de revoir sa communication globale.

Enfin, plus fondamentalement, en vue d'assainir l'ambiance au sein du CSAV Aviron, il convenait de définir une structure permettant la dépersonnalisation des relations, la définition de modes opératoires répondant à l'idée étant que personne ne doit être indispensable et que le club ne doit pas reposer sur l'investissement d'une ou quelques personnes mais sur des mécanismes et une division du travail pertinents.

## **Adhérents et pratiquants.**

Le président présente les chiffres concernant les adhérents pour la saison passée. 308 adhérents en 2018 (-10 par rapport à 2017), 63 jeunes et 245 adultes. Ce chiffre est stable (-3%). Le taux de renouvellement demeure correct (62%), plus élevé encore chez les compétiteurs, ce qui démontre certes une attractivité du club, qui se vérifie notamment dans l'aspect convivial de la vie de l'Association, mais qui dénote tout de même une tendance des dernières années, concernant la difficulté de conserver nos jeunes au club

Le club a par ailleurs accueilli 204 stagiaires cet été, 149 jeunes et 55 adultes. Une partie a ensuite continué en compétition ou en loisirs adultes (plus globalement que chez les jeunes). Un problème croissant cependant exige la suppression des stages de l'après-midi l'an prochain : lac impraticable en raison d'une fréquentation et d'un engorgement exponentiels. Les stages se limiteront donc au matin en 2019. Cela permettra aussi de dégager du temps aux salariés dédiés à l'entretien du parc de bateaux et à l'organisation de la saison.

Concernant l'accueil des Entreprises, 12 ont été accueillies pour des séminaires et séances de team-building, ce qui correspond à environ une soixantaine de salariés. Cela a permis de générer des recettes d'environ 5000€. Le président remercie le trésorier pour le travail effectué pour ce public. Il insiste sur l'investissement que cela demande et la source de revenus non négligeable que cela génère pour le club.

Enfin, un point sur l'accueil de scolaires/universitaires. Le club a accueilli 6 classes de 5<sup>ème</sup> (3 au printemps, 3 à l'automne). Cela représente environ 150 élèves, avec certains qui continuent en stages, voire exceptionnellement en compétition. Des cours sont également organisés pour environ 75 étudiants de l'IUT. Pas de recrutement pour la compétition ou le loisir cependant car leur présence est restreinte à leur temps d'étude. Il s'agit souvent de jeunes n'habitant pas la région et continuant ailleurs ensuite.

Il a été décidé au début de la saison d'augmenter les plages d'accueil de loisirs (le lundi et le jeudi midi). Et ainsi concomitamment de permettre à nos jeunes de s'entraîner plus régulièrement.

## **Point sur le matériel**

Cette année a vu l'achat d'un quatre et d'un double FILIPPI afin de diversifier et qualifier mieux le parc compétition, en donnant une motivation supplémentaire aux jeunes, désireux de ramer sur des bateaux prestigieux. Ils seront utilisés cette année pour les sélections Ligue et les Championnats bateaux longs.

La vente d'une yolette qui n'est plus utilisée est en cours. Deux autres yolettes font l'objet d'une réflexion du même ordre. L'achat d'une yolette VEGA est envisagée, afin d'homogénéiser le parc de yolettes.

Des ventes de matériel de musculation (tapis, banc, presse) non utilisés ont également eu ou vont avoir lieu. Ceci afin d'optimiser l'espace dans la salle d'entraînement au sol. Des investissements sur du petit matériel (caméra, poids, etc.) sont actés.

Dans le cadre de l'entretien du matériel, une révision intégrale des yolettes a été effectuée, ce qui permet un meilleur accueil d'un nombre de rameurs loisirs toujours plus dense. Un inventaire du parc de bateaux a aussi été réalisé à la Toussaint, ce qui permettra quelques réparations sur les bateaux qui en ont besoin dans le courant de la saison.

### **Régate du club**

Deux problèmes notables sont remontés lors du bilan sur la régata : le tracé et la date. Concernant le tracé, il faut réfléchir à comment l'améliorer car de nombreux problèmes de direction ont affecté les courses, rendant l'arbitrage difficile. La date quant à elle sera sans doute déplacée pour la saison 2019/20, car le mois d'avril est déjà surchargé, avec notamment la concurrence de la Coupe de France et le début de la fréquentation du lac par tous les usagers. Il est question de déplacer la régata à l'automne. Une concertation a même eu lieu avec le Comité Départemental pour harmoniser les régates organisées par les clubs du lac. La régata a cependant généré une fois encore des recettes grâce à la forte participation des bénévoles.

### **Partenariats**

Le président donne la parole au vice-président en charge des partenariats pour présenter la stratégie en la matière.

Il présente la façon dont le club cherche à se financer afin de ne pas dépendre de subventions qui vont probablement diminuer voire disparaître. L'objectif annoncé est de trouver 10 000€ en mécénat ou parrainage, chaque partenaire ne contribuant qu'à hauteur d'environ 1000€, afin de ne pas dépendre d'un seul partenaire et d'avoir un budget compromis au cas où le partenaire se retire. Le club a déjà signé un partenariat avec Privilodges Appart Hotel Annecy. Quatre ou cinq autres partenariats sont en cours d'élaboration.

Le club fait de la recherche de partenariat une priorité, en témoigne la formation à laquelle les dirigeants et le volontaire du Service Civique ont participé. Cette formation, proposée par ADISES ACTIVE dans le cadre du Dispositif d'Accompagnement des Associations, s'adresse aux Associations désireuses d'améliorer leur approche et leur pratique partenariale. Il s'agit notamment de communiquer au mieux sur le projet, leur plateforme de marque, leur image, etc. ainsi que de fournir les outils administratifs et fiscaux utiles aux dirigeants.

### **Rapport d'activité Loisirs**

La parole est donnée à un membre de la commission Loisirs pour le rapport d'activité de la section.

Un point est tout d'abord fait sur les adhérents, qui étaient au nombre de 220, dont 80 nouveaux grâce aux « portes ouvertes ». Puis un retour sur la Rand'eau, dont le succès ne se dément pas avec 255 participants. 67 rameurs ont aussi pu passer le Brevet d'argent pendant l'automne, validant un certain niveau après les cours d'initiation.

Côté animation, les repas de Noël et la fondue pendant l'Hiver, ainsi que le « Rallye-Crétin » en juin ont mobilisé à chaque fois environ 50 participants enthousiastes.

Pour se préparer aux différentes randonnées, le groupe a participé à deux tours du lac, ainsi qu'au "challenge" de « l'île aux cygnes », une course sur 2000m où les équipages étaient mixés entre anciens et nouveaux pour une meilleure cohésion de groupe.

Les rameurs du club se sont engagés dans pas moins de 3 randonnées (*Au fil du Cher, Traversée de Lyon, Lac de Serre-Ponçon*), et ils ont organisé le déplacement avec l'Aviron de Sevrier à Venise pour participer à la Vogalonga.

Le club peut se réjouir de la bonne dynamique de la section Loisirs, grâce notamment à ses 9 initiateurs investis. 4 nouveaux initiateurs rejoindront d'ailleurs leurs rangs la saison prochaine, et deux initiateurs devraient valider le niveau supérieur d'Educateur Fédéral.

***Le rapport moral est soumis au vote est est approuvé à l'unanimité.***

# Rapport sportif

Une présentation de l'évolution du classement des clubs est faite en préambule. Le bilan est plutôt bon, mais il est souligné l'importance de s'inscrire dans un cycle long pour reconstruire le secteur compétition.

*Performance générale :*

- 79ème club sur 144 classés (+10 places, +6 points par rapport à l'année précédente)

*Performance par catégorie :*

- Moins de 16 ans : 34/115 (+15 places, +8 pts)

- Moins de 18 ans : 94 / 106 (-8 places, -1,5pts)

- Seniors – Non classé

- Femmes : 66 / 117 (+11 places, +6,5pts)

- Hommes : 85 / 158 (=2017)

Le chef de base présente les résultats obtenus tout au long de l'année.

## **TESTS DE LIGUE :**

Des résultats moyens dans l'ensemble notamment pour les garçons.

A noter quand même : 2- J16F 1<sup>ère</sup> Finale B (V. PONCET/S PHILLIBERT)

1x J16F 4<sup>ème</sup> Finale B (L. GARCIA)

Insuffisant pour se qualifier en Ligue, mais encourageant pour la suite au niveau du 2-.

## **CHAMPIONNATS ZONE BATEAUX COURTS :**

Seulement deux bateaux pour représenter le CSAV : 1x J18H et 1x J18F. mauvais résultats au final. Seul le 1xJ16F accède à la seconde journée pour une 6<sup>ème</sup> place en finale C.

L'objectif pour la nouvelle saison sera de qualifier au moins une coque pour Cazaubon cette saison.

## **CHAMPIONNATS DE ZONE BATEAUX LONG :**

Les résultats s'améliorent avec deux bateaux vices-champions de zone en 4+ J16F et en 2x J16H. Deux autres embarcations nous ont représenté : 1x J6H (Arthur TATON) qui était là en apprentissage et un 4- J16H qui a pris la 7<sup>ème</sup> place et un billet pour Brive-la-Gaillarde.

## **CHAMPIONNATS DE FRANCE :**

### **JEUNES / LE CREUSOT:**

Deux bateaux engagés pour un résultat moyen en 4x+ J14H ( Finales E et K). Il est à noter que chacun des équipages était composé de 3 garçons et 1 fille. Si le résultat brut paraît largement insuffisant, il est ressorti du championnat une bonne émulation entre les jeunes. Ce fait est de bon augure pour la saison à venir compte tenu que le groupe s'est très nettement étoffé cette année.

Finale E : R. PETERLONGO / C. MICHELOD / G. CHALUT / M. MAIREY

Finale K : L. PIERRON / O. BAUDOIN / A. LEBLAN / C. AMADASI

### **J16 / BRIVE-LA-GAILLARDE:**

Trois bateaux qualifiés pour ces championnats avec au final un bilan encourageant pour les années à venir.

**4- J16H** (A. THOMA / M. MERCAT / L. PETITJEAN / M. MOULIN): une Finale C avec un équipage jeune composé uniquement de J15

**2x J16H** (B. ALLEMAND / M. DEGEORGES) : après un début de saison compliqué, les 2 garçons ont su redresser la barre pour gagner la Finale B des Championnats de France.

**4+ J16F** (S. PHILIBERT / L. GARCIA / J. HAMMEL / V. PONCET / bar : A. JALLE) : le bateau s'est imposé comme une évidence au fil de la saison, et pour finir, a réussi à décrocher une belle 6<sup>ème</sup> place en Finale A de ces Championnats (1<sup>er</sup> bateau de la zone Sud-Est)

### **CHAMPIONNATS DE FRANCE MER :**

Le club a été représenté à ces Championnats par Elisabeth en 1x solo F. Elle a pris une bonne 11<sup>ème</sup> place au général et s'est classée en 3<sup>ème</sup> position dans la catégorie Master.

Pour finir nous tenons à remercier Bernard pour son aide tout au long de l'année ainsi qu'Hervé pour son dévouement.

Nous remercions aussi tous les bénévoles pour leur aide, notamment lors de la Régate du club, et tous les initiateurs loisirs qui donnent comme chaque année beaucoup de leurs personnes.

Le second entraîneur diplômé d'Etat intervient à son tour pour

Constat 2017 :

52,5% de renouvellement des licenciés

Pas de finale A

Objectifs :

Améliorer le taux de fidélisation dans une optique compétition

Continuer à amener nos J14 vers de la performance (transition J14 à J15)

Moyens

- Plus d'accueil J10 au club
- Un permanent ou un bénévole reste après la séance du groupe J14 pour d'éventuelles demandes des parents
- Engagements dans les catégories débutants en début de saison pour les nouveaux
- Dates butoirs pour la confirmation de participation
- Sélection pour les Championnats de France (8 et 4)

Résultats :

le taux de renouvellement passe de 52.5 à 70%

Sur 10 rameurs (dont 6 J14) sélectionnés pour les Championnats, 8 (dont 4 J14) sont présents régulièrement aux entraînements. Un J15 irrégulier et une J15 s'est arrêtée (soucis de santé)

Saison 2019

Constat :

Groupe de 25 rameurs(es)

2 tiers de J12/13

Objectifs 2019 :

Conserver le taux de fidélisation de 70%

Former et alimenter des équipages sur le long terme dans l'optique de rentrer en finale A à l'horizon 2020/2021

Cette année :

- 8 Garçons J12/13
- 4 filles J12/13
- Former le bateau J14 le plus performant (Mixte ou Garçons)

Au terme de la présentation du rapport moral et du rapport sportif, le président propose à son homologue du Comité Départemental de livrer sa vision, tant à l'échelle départementale, que sur la relation entre les clubs du lac.

Le président remercie le CSAV-Aviron pour son invitation et se réjouit de voir une implication si forte de ses membres.

Il pointe la nécessité de mettre en oeuvre une gestion raisonnée des finances des clubs. Notamment en raison de l'évolution incertaine des financements publics. Il insiste notamment sur la nécessité de négocier au mieux notre renouvellement de matériel. Il s'interroge sur la relation avec l'équipementier local et l'indispensable remise en question des tarifs appliqués eu égard à la qualité des services proposés. Il rappelle enfin la nécessaire mise en concurrence des prestataires en la matière.

Enfin, il se réjouit de la qualité des travaux présentés lors de cette Assemblée Générale et manifeste sa confiance dans l'équipe dirigeante.

# Rapport financier

## Rapport sur l'exercice 2017/18 (cf Annexe 1)

Le trésorier intervient pour présenter le rapport financier et le budget prévisionnel.

Résultat d'exploitation :	21399,31	(B= 17.500 A-1=18.059)
Produits d'exploitation :	153.256,96	(B=169.300 A-1=175.976)
Charges d'exploitation :	131.857,65	(B=151.800 A-1=157.917)

Faits marquants :

- Stabilité du nombre d'adhérents avec érosion du nombre de jeunes
  - o 308 licences A contre 317 en 2017
  - o 233 loisirs contre 235 en 2017
  - o 75 jeunes contre 82 en 2017
- Forte baisse des stages découverte
- Baisse de subventions CNDS
- Diminution du nombre de régates
- Pas de stage compétition
- Participation aux randos loisirs équilibrée (Venise)

Dotation amortissements :	20.903,66 €	(B=20.000 A-1=19.841)
Résultat net général :	+1.045,82 €	(B=0 A-1=+74)

Bilan :	168.263,67 €	(A-1=156.654)
- Immobilisations :	230.008,72 €	(A-1= 207.348)
- Amortissements :	136.224,96 €	(A-1=115.389)
- Cptes financiers :	73.551,91 €	(A-1=64.695)

Faits marquants :

- Achat d'un 4 sans barreur : 24.182 €
- Achat de 3 ergomètres : 2.988 €
- Réfection de 5 yolettes : 11.825 €
- Achat de pelles : 7.616 €

Un adhérent intervient sur la perte de recettes sur les stages d'été, qui étaient de 23000€ en 2017 et qui passent à 10 000€ en 2018. Le trésorier explique qu'en 2017, étaient rentrés sur la ligne comptable stage toutes les prestations relatives à la découverte de l'aviron (entreprises, séminaires etc.) et qu'en 2018 les produits avaient été différenciés et écrits sur une ligne comptable propre.

***Le rapport financier est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.***



## Budget prévisionnel (cf Annexe 2)

Le budget prévisionnel a été présenté et voté à la dernière réunion du Comité du club, le 26 novembre 2018, avec quelques modifications relatives à une recette prévisionnelle non obtenue (subvention Conseil Départemental relative aux déplacements des rameurs).

Résultat d'exploitation :	23.200 €	(A-1=21.399)
Produits d'exploitation :	154.900 €	(A-1=153.256)
Charges d'exploitation :	131.700 €	(A-1=131.857)

Tendances et faits remarquables:

- Stabilité du nombre d'adhérents
- Poursuite de la baisse des subventions
- Rando d'Amsterdam : avance trésorerie
- Recherche de sponsors
- Forte augmentation des charges de personnel (+17 k€)
- Augmentation sensible des cotisations FFSA, Ligue et CD

Dotations amortissements :	23.500 €	(A-1=20.903)
Résultat prévisionnel :	0 €	(A-1=1.045)

Bilan :

- Trésorerie saine

Engagements :

- Achat d'un 2 sans barreur : 16.000 €

***Le budget prévisionnel est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.***

### Renouvellement des membres du Comité

Le vice-président prend la parole pour présenter le Comité et son rôle dans la définition de la politique du club. Il explique que, au maximum, 3 sièges sont à pourvoir, du fait des défections passées, et appelle celles ou ceux qui seraient intéressés à y siéger à se présenter. Le chef de base intervient pour inviter des parents de compétiteurs (ou même des compétiteurs) à se présenter car leur vision y serait la bienvenue.

S'il n'y avait pas eu de candidature préalable à l'AG, 3 adhérents se sont portés candidats :

- Sylvie Degermann,
- Sylvie Depoire,
- Guillaume Procureur.

Aucun membre du Comité n'est sortant et tous souhaitent continuer. Le prochain Comité devrait donc comprendre douze membres.

*Après une brève présentation individuelle, chacune des 3 candidatures est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.*

## Questions Diverses

### **Présentation du nouveau site internet : <https://csav-aviron.fr/>**

Notre emploi civique qui, depuis le début de sa mission, a procédé à la refonte du site internet en fait la présentation.

Il est tout d'abord rappelé que le site internet est une vitrine pour la communication extérieure principalement, et que le club élabore également de nouveaux outils de communication/gestion interne.

Les différentes rubriques sont présentées, pas forcément dans les détails, l'important étant de présenter l'architecture du site et les informations clés. Il est surtout question des rubriques qui devront être alimentées, qui relatent la vie quotidienne du club, afin que le site reste vivant, entre autres la rubrique actualités, presse, les galeries photos, les résultats...

Un remerciement tout particulier est adressé à Stephan Dégeorges et Baptiste Pellarin pour leur contribution. Le premier a travaillé sur l'architecture, la cartographie du site et l'articulation des contenus, le second sur les aspects plus techniques (mise en ligne, sécurité, etc.).

### **Restitution Sport Nova (cf Annexe 3)**

Mourad OUAZIR, le consultant missionné par ADISES ACTIVE pour accompagner le club dans la structuration de sa démarche, présente le résultat de son étude. Il commence par la présentation de la synthèse des retours de questionnaires et expose ensuite son analyse sur le club et les priorités qui émergent de l'étude (cf. synthèse jointe en annexe).

### **Augmentation du montant des cotisations annuelles**

Le président prend la parole pour le dernier point de cette AG. Il soumet à l'assemblée un projet d'augmentation des cotisations de 30€. Il s'agit d'une nécessité structurelle, même si cette potentielle augmentation ne nous exonère pas, bien entendu, d'une attention accrue dans la gestion des finances du club. En effet, le club est maintenant ouvert 7j / 7, a deux entraîneurs salariés, voit ses subventions diminuer et doit sans cesse de manière corollaire procéder à des investissements en matériel. Il est donc obligé de s'adapter financièrement à ces changements. De plus, de nombreux efforts sont faits pour trouver d'autres fonds propres et ne pas faire reposer le coût de la vie du club uniquement sur les adhérents. Il est aussi noté que le prix des cotisations n'avait pas évolué depuis longtemps et qu'au-delà de tous les facteurs déjà cités, une hausse du prix par simple adaptation à l'inflation était nécessaire.

L'augmentation de 30€ du prix des cotisations est soumise au vote et approuvée à l'unanimité. Une nouvelle adhérente (n'ayant donc pas le droit de vote car conformément aux statuts il faut être membre depuis plus de 6 mois) souhaitait cependant s'abstenir.

Suite à ce dernier vote, le président remercie tous les membres présents d'être venus, ainsi que les invités, tels que le président du CDA, un élu représentant de la mairie, et déclare l'AG close à 19h40.

## Annexes :

1. Bilan financier : <https://csav-aviron.fr/comparatif-budget-2018/>
2. Budget Prévisionnel : <https://csav-aviron.fr/preparation-budget-2019/>
3. Restitution Sport Nova : <https://csav-aviron.fr/restitution-csav-aviron/>